

**M. Nielsen:** Il s'agit maintenant d'espoir; il n'est plus question de garanties absolues.

LA GARANTIE DES ÉTATS-UNIS

**M. Ian Deans (Hamilton Mountain):** Madame le Président, j'ai également une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre n'aura pas oublié la déclaration qu'il avait faite à la Chambre des communes en 1979, au sujet de la garantie absolue de construction du gazoduc de l'Alaska qu'il faudrait obtenir avant la mise en chantier du tronçon sud de ce pipe-line. Il est évident que cette intransigeance s'est considérablement adoucie depuis.

Comme on apprend maintenant de Washington que le gouvernement américain a beaucoup de mal à convaincre le secteur privé d'aller de l'avant, que M. Haig a dit très nettement qu'il y aurait pour le moins un retard, et même la possibilité que le projet ne soit pas réalisé, j'ai une autre question à poser au ministre. Le ministre estime-t-il encore avoir des États-Unis une garantie absolue de construction de gazoduc de l'Alaska? A quelle date les Canadiens vont-ils voir se concrétiser les avantages que, selon ses déclarations à la Chambre, la construction du gazoduc promettait aux usines et aux travailleurs du Canada?

• (1425)

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, dans sa déclaration, mon honorable ami a signalé que les gouvernements de divers pays ont du mal à amener le secteur privé à faire certaines choses. Il semble que le gouvernement américain se trouve dans cette situation en ce moment.

Je rappellerai à mon honorable ami que le Congrès des États-Unis et le gouvernement des États-Unis, sous l'actuel président comme sous son prédécesseur, ont déclaré que le gazoduc de l'Alaska est un projet de la plus haute priorité pour le gouvernement américain. Nous n'avons aucune raison de croire que cela ait changé. Il peut bien y avoir en ce moment divergence de vues entre les participants du secteur privé, mais nous n'avons aucune raison de croire que le gouvernement américain soit moins déterminé à assurer la réalisation du projet. Voilà pourquoi nous avons demandé au gouvernement d'intervenir et de prêter ses bons offices dans la recherche d'une solution aux difficultés qui existent en ce moment entre les participants du secteur privé aux États-Unis.

**M. Deans:** Madame le Président, le ministre doit sûrement savoir que la détermination du gouvernement américain ne veut absolument rien dire. Le gouvernement américain n'a pas engagé un dollar dans la construction du gazoduc de l'Alaska.

**M. Huntington:** Parlez-nous de la vallée du Mackenzie et des revendications territoriales.

Questions orales

ON DEMANDE AU PREMIER MINISTRE DE RENCONTRER LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

**M. Ian Deans (Hamilton Mountain):** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Le secrétaire d'État américain Haig a bien précisé que toute cette affaire repose maintenant entre les mains du secteur privé et il n'y a aucune garantie que le secteur privé va la réaliser. Le premier ministre se fera-t-il ménager une entrevue avec le président des États-Unis pour lui rappeler que les États-Unis s'étaient engagés à construire le gazoduc de l'Alaska si nous procédions à la construction du premier tronçon canadien? Nous avons respecté nos engagements envers eux. Quand rempliront-ils les leurs envers nous?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président . . .

**M. Paproski:** Stelco et les résidents de Hamilton n'aimeront pas beaucoup ce que le NPD a fait.

**M. Trudeau:** Madame le Président, le Règlement autorise-t-il les députés de l'opposition à se poser des questions entre eux? Si oui, je cède la parole au député d'Edmonton-Nord.

**M. Blackburn:** Ce n'est qu'une dérobade.

**M. Deans:** Ne voulez-vous pas répondre? J'aimerais bien que vous le fassiez.

LE GAZODUC LATÉRAL DEMPSTER—ON DEMANDE AU PREMIER MINISTRE DE S'ENTREtenir DE CETTE QUESTION AVEC LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

**M. Ian Deans (Hamilton Mountain):** Madame le Président, permettez-moi de poser une autre question au premier ministre. Compte tenu de la question que je viens de lui poser, reconnaît-il que si le pipeline n'est pas construit, nous ne serons pas en mesure d'effectuer le raccordement de Dempster, de sorte qu'il sera extrêmement difficile et coûteux d'avoir accès à nos ressources dans le Nord? D'après l'entente, nous devons, entre autres, avoir accès à nos ressources en contrepartie de quoi nous nous engageons à construire le premier tronçon canadien, à condition que les Américains tiennent leurs promesses. Le premier ministre va-t-il s'entretenir avec le président des États-Unis pour tâcher de résoudre ce problème et exiger qu'il prenne toutes les mesures nécessaires pour que ses fonctionnaires exécutent l'accord conclu avec le Canada?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, le député ne se trompe pas au sujet du raccordement de Dempster. L'accord prévoyait que nous aurions la possibilité de transporter vers le sud le gaz de la mer de Beaufort par le pipe-line.

**M. Nielsen:** Cela faisait donc bien partie de l'accord?